

*Aile*

## Acquisition et interaction en langue étrangère

26 | 2008

La structure informationnelle chez les apprenants L2

---

### L'influence de la langue maternelle chez les apprenants adultes quasi-bilingues dans une tâche contrainte de verbalisation

Étude de l'expression du déroulement en français et en anglais

Pascale Leclercq

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aile/3032>

ISSN : 1778-7432

#### Éditeur

Association Encrages

#### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2008

Pagination : 51-69

ISSN : 1243-969X

#### Référence électronique

Pascale Leclercq, « L'influence de la langue maternelle chez les apprenants adultes quasi-bilingues dans une tâche contrainte de verbalisation », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 26 | 2008, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aile/3032>

---

# **L'INFLUENCE DE LA LANGUE MATERNELLE CHEZ LES APPRENANTS ADULTES QUASI-BILINGUES DANS UNE TÂCHE CONTRAINTE DE VERBALISATION**

## **Étude de l'expression du déroulement en français et en anglais**

**Pascale LECLERCQ** <sup>1</sup>  
(Université Paris 8)

### RÉSUMÉ

Dans cet article, nous étudions l'influence de la langue maternelle chez des apprenants quasi-bilingues francophones de l'anglais et anglophones du français sur l'expression en L2, à partir d'un dispositif expérimental suscitant l'expression de l'aspect « en déroulement ». Nous montrons que les apprenants quasi-bilingues sont toujours influencés par la structuration informationnelle de leur langue maternelle, même à un niveau très avancé ; par ailleurs, notre étude nous permet d'analyser les conditions d'emploi de « en train de », la périphrase aspectuelle du français exprimant le déroulement, dans le contexte fourni par notre dispositif expérimental.

Selon Julien Green (1987), écrivain franco-américain bilingue, « il y a une façon d'aborder un sujet qui est anglo-saxonne, et il en est une autre qui est française. Nous touchons là à des différences presque indéfinissables, quoique essentielles. » Nous souhaitons nous pencher sur ces différences « indéfinissables », afin de mieux les appréhender et donc de mieux comprendre les causes des difficultés rencontrées par les apprenants d'une L2, même à un stade très avancé ou quasi-bilingue.

Nous postulons que ces différences sont notamment dues au fait que les différentes possibilités grammaticales offertes par les langues influencent le

---

1. ppeleclercq@free.fr

locuteur d'une langue donnée au moment de la sélection de l'information en vue de la verbalisation (Levelt 1989, Carroll & von Stutterheim 1997, Slobin 2003). En d'autres termes, les codages opérés en langue maternelle influenceraient les locuteurs lors de l'expression en L2, même à un niveau très avancé.

Notre analyse porte sur des apprenants quasi-bilingues francophones de l'anglais, enseignants ou futurs enseignants d'anglais titulaires du CAPES ou de l'Agrégation, ainsi que sur des apprenants quasi-bilingues anglophones du français. Elle s'insère dans un projet européen piloté par l'Université de Heidelberg (Allemagne) et Radboud Universiteit (Pays-Bas) sur l'acquisition des langues étrangères par des apprenants de niveau avancé. Le projet Heidelberg étudie d'autres paires de langues présentant un contraste au niveau de l'expression de l'aspect « en déroulement », comme par exemple russe/allemand, tchèque/allemand, italien/allemand, néerlandais/anglais, néerlandais/français... Des exemples sont fournis dans les articles de Carroll, Starren & Natale, et Lambert, Carroll & von Stutterheim dans ce volume.

Nous nous intéressons à l'impact des formes grammaticalisées en L1 sur l'expression en L2, et tout particulièrement aux procédés d'ancrage de l'énoncé et de marquage de l'aspect « en déroulement ». Nous cherchons à savoir dans quelle mesure les locuteurs même quasi-natifs d'une L2 sont influencés par les concepts grammaticalisés de leur L1.

Le choix de l'aspect est pertinent pour notre étude, parce que le marquage aspectuel n'est pas de même nature dans les deux langues : l'anglais marque l'aspect « en déroulement » morphologiquement sur le verbe (*V-ing*), alors que les francophones ont soit recours au présent simple, soit à un marquage de type périphrastique avec « en train de ». Il existe très peu d'études sur l'usage de cette locution : notre travail vise donc à une meilleure compréhension de ses conditions d'utilisation.

Nous allons dans un premier temps présenter notre dispositif expérimental, puis nous comparerons les procédés d'expression du déroulement en français et en anglais L1, et enfin nous décrirons les stratégies employées par les apprenants FrL1 AngL2 et AngL1 FrL2 dans cette même tâche.

## Remarques d'ordre théorique

Nous partons du principe que l'aspect est une catégorie fonctionnelle qui se divise en deux sous-catégories : l'*Aktionsart* ou aspect lexical, et l'aspect grammatical. Nous nous appuyons sur les travaux de Klein (1994), qui définit l'aspect en termes d'intervalles temporels.

Pour l'*Aktionsart*, il fait la distinction entre trois types de prédicats pour décrire les situations : prédicats à zéro temps (« être français »), prédicats à un temps (« manger », « courir »), et prédicats à deux temps (« manger une pomme », « entrer »)<sup>2</sup>. Nous utiliserons une terminologie distincte pour distinguer ce qui relève des propriétés temporelles des langues et ce qui relève des situations du support (voir paragraphe suivant 'Le dispositif expérimental'). Pour l'analyse des temps et aspects, Klein prend en compte trois intervalles temporels : TU (*time of utterance*), TSit (*time of situation*) et TT (*Topic time*, temps de l'assertion). Cela lui permet de définir le progressif de la manière suivante : lorsque l'on a « *Two men are playing ping-pong* », on a TU=TT inclus dans TSit, c'est-à-dire que le temps-repère de l'énonciation coïncide avec l'intervalle temporel pour lequel l'assertion est effectuée, et ces deux intervalles temporels sont inclus dans TSit, qui correspond au temps de la situation <*play ping-pong*>. Nous emploierons la terminologie de Klein dans cette étude.

## Le dispositif expérimental

La tâche expérimentale à la base de cette étude consiste à verbaliser *online* des saynettes présentées dans un support vidéo (Clips) et qui sont conçues pour susciter l'emploi de l'aspect « en déroulement ». Cette tâche permet de tester en contexte l'emploi des formes aspectuelles pour rendre compte d'événements en cours de déroulement. Le support comporte quarante scènes très courtes présentant un protagoniste engagé dans le cours d'une action<sup>3</sup>. Il peut s'agir d'une activité, homogène ou non-homogène, ou d'un déplacement. Les locuteurs doivent « dire ce qui se passe » / *Say what happens* au fur et à mesure que les clips défilent : on attend donc des comptes-rendus de clips au présent, ancrés dans la situation d'énonciation.

Les quarante clips se divisent :

– en situations sans limitation inhérente [**Ø limitation inhérente**], pour lesquelles aucune borne de fin d'événement n'est visible ou inférable à l'écran (par exemple, un enfant qui sautille sur un canapé) ;

- 
2. Klein (1994) utilisait les termes verbes à zéro états, un état ou deux états distincts ; il a récemment modifié cette terminologie et comme lui, nous employons désormais 'verbes à un temps' ou 'à deux temps'. Voir l'introduction de ce volume pour plus de détail.
  3. Certaines de ces scènes sont les mêmes que celles utilisées par Natale & Starren dans ce volume, d'autres sont propres à notre dispositif expérimental.

- en situations avec limitation inhérente atteinte [**limitation inhérente +**], pour lesquelles l'activité ou le déplacement est arrivé à son terme à la fin du clip ; par exemple, une boîte de conserve qui est tombée par terre : dans ce cas, on a un contraste temporel interne entre le pré-état (boîte sur la table) et le post-état (boîte par terre) ;
- et en situations à limitation inhérente pour lesquelles le terme de l'événement (le post-état) est inférable mais non atteint [**limitation inhérente -**]. Par exemple, un potier en train de façonner un vase : une ébauche est visible mais le vase n'est pas terminé<sup>4</sup>. On est donc toujours dans le pré-état.

Certaines situations présentent des activités, d'autres des déplacements : nous verrons si un traitement différencié est opéré par les locuteurs pour ces différents types de scènes. Pour ces situations, les locuteurs ont le choix entre représenter l'événement comme ayant une borne de droite, ou comme n'en n'ayant pas, grâce au choix de prédicat (borné, à deux temps, ou non borné, à un temps) et à l'emploi de formes aspectuelles comme « en train de » ou *V-ing*. Nous allons étudier les choix linguistiques opérés par nos quatre groupes de locuteurs dans cette tâche de verbalisation.

- Deux opérations sont effectuées par les locuteurs lors de cette tâche :
- une opération d'ancrage situationnel et énonciatif, qui signale que l'énoncé est une occurrence unique de la notion à exprimer, et qui situe l'énoncé par des repères (articles, déictiques, structures syntaxiques)
  - une opération d'expression du déroulement, qui peut s'effectuer par les marqueurs aspectuels (« en train de », *V-ing*, mais aussi l'*Aktionsart*).

L'analyse des productions des quatre groupes de locuteurs permettra de voir comment ces différentes opérations sont effectuées.

## Hypothèses

Nos hypothèses de départ sont les suivantes :

- les anglophones L1 devraient utiliser *V-ing* pour rendre compte de ces scènes, et ce quel que soit le type de situation. En effet, selon les critères

---

4. Voir Tableau 2 pour d'autres exemples de scènes [Ø limitation inhérente ], [limitation inhérente +] et [limitation inhérente -]. Cette analyse se base sur les productions de 6 à 40 locuteurs francophones selon les scènes, 25 locuteurs anglophones, 25 apprenants FrL1 AngL2 et 15 apprenants AngL1 FrL2.

de Laca (1998), *V-ing* est une forme hautement grammaticalisée<sup>5</sup> en anglais, pouvant être employée avec n'importe quel type de verbe.

– les francophones devraient utiliser le présent simple ou « en train de », mais dans quelle proportion ? Les études quant à l'emploi de « en train de » n'abondent pas, et notre analyse permettra d'apporter un peu de lumière sur cette périphrase.

– quant aux apprenants, nous supposons qu'ils devraient être influencés par la manière dont ils procèdent en L1 (Lambert 1997, Leclercq 2007). On peut toutefois se demander en quoi consiste cette influence, et notamment si nos résultats confirment l'hypothèse de Perdue (1993) selon laquelle le stade de réorganisation conceptuelle pour l'expression en langue étrangère constituerait l'ultime pallier à atteindre pour des quasi-bilingues.

Notre tâche de verbalisation nous permet d'explorer les contextes d'utilisation de « en train de » par les francophones ainsi que par les apprenants anglophones du français, de même que ceux de *V-ing* en L1 et en L2. Nous pourrions ainsi déterminer l'influence de la langue source sur la production verbale en L2 chez des apprenants adultes quasi-bilingues francophones de l'anglais et anglophones du français.

## Résultats

Les enregistrements de locuteurs ont fait l'objet d'une transcription orthographique, car les productions de locuteurs natifs ou quasi-bilingues ne nécessitent pas un recours à la transcription phonétique. Les productions des locuteurs anglophones et celles des francophones diffèrent substantiellement

---

5. Laca (1998 :207) cite la proposition de Bybee et Dahl 1989 d'un parcours de grammaticalisation : « la création de grammèmes aspectuels 'progressifs' [*se ferait*] à partir de tournures copulatives ou locatives, qui auraient tendance à devenir par la suite des grammèmes 'imperfectif'. » Les critères de grammaticalisation proposés par Laca (1998 : 217-8) sont les suivants : « une fréquence textuelle élevée de la construction en question » ; « une perte des restrictions sur la combinatoire de la construction en question, c'est-à-dire une généralisation de sa distribution » ; « la multiplicité des valeurs contextuelles de la construction, les valeurs contextuelles spécifiques devenant plus nombreuses au fur et à mesure que le sens de la construction devient plus abstrait » ; « des effets de polarisation produits par la forme nouvelle, 'marquée', sur les formes non-marquées avec lesquelles elle entre en concurrence ».

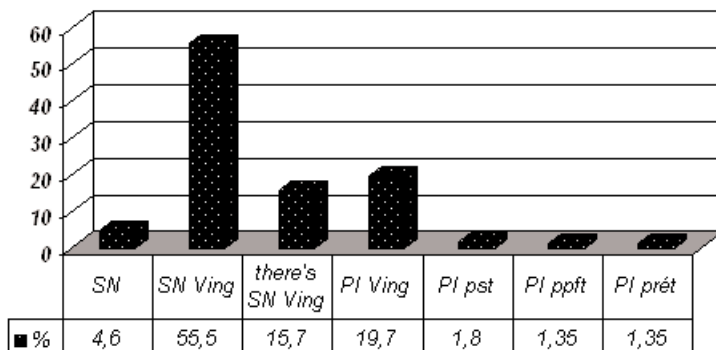
dans les modes d'ancrage et dans l'expression du déroulement. Nous allons tenter d'analyser ces différences avant de nous attacher à décrire les productions des apprenants.

### Les anglophones

- (1) *A sheep is eating some grass in a field.* (proposition indépendante = PI)
- (2) *There's a sheep eating some sort of flower in a field.* (construction présentative = CP)
- (3) *A sheep eating grass.* (SN *V-ing* ou CP implicite)

Dans notre corpus d'anglophones natifs (AngL1), *V-ing* est employé à hauteur de 91%. Cette forme est employée pour tous les types de situations (à limitation inhérente, sans limitation inhérente, activités, déplacements), avec tous les types de structures syntaxiques, et tous les types de verbes. En anglais, la forme *be + V-ing* assure à la fois l'ancrage et la singularisation de l'occurrence, et marque que l'événement est « en déroulement », alors que la forme simple peut recevoir une interprétation générique : « *a sheep grazes* » peut être lu comme une propriété générale (*a sheep grazes, a dog barks...*) ; l'énoncé « *a sheep is grazing* » réfère à un événement spécifique en déroulement au moment de l'énonciation. *Be + V-ing* opère à la fois l'ancrage énonciatif et l'expression du progressif. Il s'agit donc d'un marqueur polyfonctionnel. Les exemples (1) à (3) illustrent les principales structures syntaxiques utilisées par les anglophones : propositions indépendantes (19,7%), constructions présentatives (15,7%, souvent avec des existentiels de type *there is*, voir Lambrecht 2000), et énoncés non finis de type SN *V-ing* (55,5%). On voit également que *V-ing* peut être employé avec des prédicats à un temps (exemples (1) et (3)), ou à deux temps (exemple (2)).

Par ailleurs, on relève une fréquence élevée d'énoncés de type SN *V-ing* (voir exemple (3)), qui ne comportent ni auxiliaire ni déterminations temporelles, sans pour autant qu'il y ait ambiguïté dans l'interprétation de ces énoncés dans ce contexte (action en déroulement au moment de l'énonciation, c'est-à-dire TU=TT inclus dans TSit selon Klein 1994). Dans ces énoncés, l'opération d'ancrage est implicite.



**Figure 1 Aspect et structure syntaxique dans le corpus Clips Ang L1**

PI *V-ing* = Proposition indépendante à la forme en *V-ing*

PI pst = Proposition indépendante au présent

PI ppft = Proposition indépendante au *present perfect*

PI prêt = Proposition indépendante au prétérit

*There's SN V-ing* = Construction représentative (*CPV-ing*)

SN *V-ing* = *a sheep grazing*

SN = Syntagme nominal

Les autres énoncés du corpus font apparaître que l'emploi du présent simple dans des propositions indépendantes (1,8%), ainsi que l'emploi du *present perfect* (1,35%) et du prétérit (1,35%) sont marginaux. On constate que *V-ing*, sous forme finie (*be + V-ing*, ancrage explicite) ou non finie (*V-ing*, ancrage implicite) est largement prédominant chez les anglophones.

Les apprenants francophones de l'anglais ne devraient donc pas avoir de problème particulier pour l'emploi de *V-ing*, dans la mesure où cette forme aspectuelle totalement grammaticalisée est employée indépendamment du type de situation dans le stimulus.

### Les francophones

- (4) Une petite brebis est en train de manger de l'herbe. (PI)
- (5) Là je vois un mouton dans un pré qui mange euh des fleurs d'orge. (CP)
- (6) Un mouton qui est en train de manger de l'herbe / ben précisément des petites fleurs blanches. (CP implicite)



Dans le corpus francophone, comme chez les anglophones, c'est le présent qui est généralement utilisé, parfois en combinaison avec « en train de » (26%). Ainsi on constate que la périphrase progressive du français est beaucoup moins fréquemment utilisée que *V-ing* en anglais.

Le présent est compatible avec une lecture progressive, mais n'assure pas seul l'ancrage de l'énoncé. Par exemple, « un mouton broute » est ambigu : selon le contexte, on pourra l'interpréter de manière générique, comme une propriété du mouton, ou spécifique et en déroulement. Pour ancrer l'énoncé, les francophones utilisent massivement les constructions présentatives explicites (CP, voir Lambrecht 2000), de type « je vois/c'est/il y a SN qui... », ou implicites, de type « SN qui ... », comme dans l'exemple (6). L'opération d'ancrage, obligatoire dans cette tâche, est majoritairement assurée par les introducteurs, très variés en français. Ces constructions permettent de signaler que l'on parle d'un événement spécifique en déroulement au moment de l'énonciation (TU). Comme Lambrecht (2000), nous estimons que les procédés introducteurs utilisés en FrL1 relèvent à la fois de la contrainte d'ancrage discursif et situationnel de l'énoncé, et d'une stratégie plus générale de structuration informationnelle : les introducteurs permettent de rendre perceptuellement saillant le référent, avant d'énoncer en focus quelque chose à son propos, le plus souvent dans une subordonnée relative. Nous incluons dans ces constructions les énoncés à CP implicite, comme en (6). Les CP explicites ou implicites sont employées à hauteur de 75% dans le corpus francophone. Il semble donc que les introducteurs soient quasi obligatoires en français dans le cadre d'une tâche de compte-rendu. Ils se rencontrent majoritairement dans les CP, mais on les trouve parfois dans des indépendantes de type « c'est SN ». Ces usages sont conformes à ceux décrits par Lambrecht (1994) ou Berthoud (1996) à partir d'analyses conversationnelles. Les introducteurs permettent l'ancrage dans le discours, soit au travers d'un repérage par rapport à la situation décrite, soit par rapport à l'énonciateur, et participent ainsi à la construction d'une occurrence quantitative de l'énoncé. L'énonciateur ancre sa description dans la situation d'énonciation, et introduit en focus dans la présentative le référent à propos duquel il va prédiquer quelque chose et qui est repris en topique par 'qui' dans la relative. Le tableau 1 présente la répartition des différents types de repérages introductifs dans le corpus francophone.

Type de repérage	Mode introducteur	pourcentage Par mode introducteur	Par type de repérage
Repérage explicite par rapport à la situation décrite	C'est SN qui Il y a	22 8	30
Repérage explicite par rapport à la situation d'énonciation	On a On est On voit	3 2 18,5	23,5
Pas de repérage explicite	Ø SN qui	46,5	46,5

**Tableau 1 Les différents repérages introductifs dans le corpus francophone (50 sujets, 10 scènes)**

On voit que les francophones choisissent fréquemment les CPs implicites (46,5%). Les CPs explicites présentent soit un repérage déictique par rapport à la situation (« C'est SN qui » 22%, « il y a SN qui » 8%), soit un repérage par rapport à la situation d'énonciation (« on voit SN qui » 18,5%).

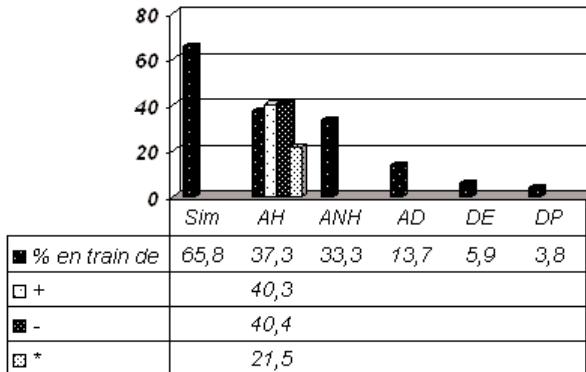
Notre tâche contrainte de verbalisation nécessite la construction d'une occurrence par l'ancrage de l'énoncé et l'expression du déroulement, ce qui en français peut se faire implicitement à l'aide du présent (cette valeur découle du sémantisme du verbe et de nos connaissances du monde) ou explicitement avec « en train de ». Au présent, c'est l'*Aktionsart* qui permet la construction de bornes pour représenter une situation avec ou sans limitation inhérente. Le tableau ci-dessous illustre la propension plus grande des locuteurs FrL1 à employer des prédicats à un temps pour les situations sans limitation inhérente du support, dans lesquelles l'action « dure » un certain temps à l'écran, et des prédicats à deux temps pour les situations à [limitation inhérente +] ou à [limitation inhérente -], et ce indépendamment du type de situation (déplacement ou activité).

<b>Clip</b> N= nb de sujets	<b>Type de situation</b>	<b>Type de verbe (0, 1 ou 2 tps) Fr L1</b>
<b>C6 Boîte de conserve</b> N= 50	[Limitation inhérente +] Déplacement	2tps 100% Dont 1tps + 2tps 38%
<b>C14 Chien</b> N= 49	[Limitation inhérente +] Déplacement	2tps 100%
<b>C44 Nettoyer la table</b> N= 21	[Limitation inhérente +] Activité homogène	1tps 14,3% 1tps + 2tps 14,3% 2tps 71,4%
<b>C46 Oies</b> N= 48	[Limitation inhérente -] Déplacement	0tps 4,5% 1tps 56,5% 2tps 39%
<b>C26 Golf</b> N= 39	[Limitation inhérente -] Activité + déplacement	1tps 70,5% 1tps + 2tps 12% 2tps 17,5%
<b>C54 Poterie</b> N= 40	[Limitation inhérente -] Activité homogène	SN 5% 1tps 30% 1tps + 2tps 20% 2tps 45%
<b>C47 Pêcheur</b> N=40	[Limitation inhérente -] Activité non homogène	SN 17,5% 1tps 62,5% 1tps + 2tps 7,5% 2tps 12,5%
<b>C70 Typing</b> N= 40	[Limitation inhérente -] Activité non homogène	1tps 22,5% 1tps + 2tps 37,5% 2tps 40%
<b>C43 Mouton</b> N= 49	[limitation inhérente -] Activité homogène	1tps 90% 2tps 10%
<b>C21 Enfant qui sautille sur un canapé</b> N= 20	[Ø limitation inhérente] Activité homogène	1tps 100%
<b>C36 Jogger</b> N= 29	[Ø limitation inhérente] Activité + déplacement	1tps 100%
<b>C50 Ping-pong</b> N= 48	[Ø limitation inhérente] Activité homogène	1tps 90,5% 1tps+ 2tps 8,5% 2tps 6,5%

**Tableau 2 Type de situation et type de verbe, Clips FrL1**

Il est intéressant de remarquer que les situations de déplacement du tableau (C6, C14, C46) sont parmi celles qui suscitent le plus souvent l'emploi du passé composé (aspect résultatif) et le moins souvent « en train de ». On peut alors envisager une association privilégiée entre les prédicats à deux temps et le perfectif, alors que les prédicats à un temps seraient plus compatibles avec une lecture imparfective. Ceci irait dans le sens de l'hypothèse de Comrie (1976) selon laquelle le progressif serait plus particulièrement associé à des prédicats à un temps. Nous allons montrer que l'emploi de « en train de » dans notre corpus va à l'encontre de cette hypothèse par l'examen des cas où « en train de » est utilisé par les francophones.

Nous avons analysé le type de situations pour lesquelles « en train de » est employé le plus fréquemment : il apparaît que cette locution est utilisée le plus souvent pour des activités homogènes, de type [limitation inhérente +] ou [limitation inhérente -]<sup>6</sup>. En revanche, on ne la trouve quasiment jamais avec les situations de déplacement. La durativité de l'action présentée dans le support nous semble également être un facteur déclencheur important de l'emploi de « en train de ». Par ailleurs, « en train de » apparaît dans 60% des cas avec des prédicats à deux temps, et dans 40% des cas avec des prédicats à un temps.



**Figure 2 Pourcentage “en train de” selon le type de situation**

Sim = simultanéité, AH = activité homogène, ANH = activité non homogène, AD = activité + déplacement, DE = déplacement d'un objet par un protagoniste, DP = déplacement d'un protagoniste, + = situation [limitation inhérente +], - = situation [limitation inhérente -], \* = situation [Ø limitation inhérente]

6. On la trouve également fréquemment pour rendre compte d'événements simultanés, voir Leclercq (2007, 164-173).

Au présent, l'expression du déroulement est implicitement marquée par l'*Aktionsart* : les prédicats à deux temps ponctuels sont peu compatibles avec une lecture progressive, alors que les prédicats à deux temps duratifs ou les prédicats à un temps le sont fortement. Toutefois, notre étude de l'emploi de « en train de » montre que cette périphrase est plus particulièrement employée avec des prédicats à deux temps duratifs, pour rendre compte de situations d'activités à limitation inhérente. On ne la rencontre presque jamais pour les situations de déplacement. Les situations de simultanéité et d'activité se révèlent par contre des attracteurs forts. Ces résultats sont tout à fait similaires à ceux trouvés par Carroll, Natale & Starren (dans ce volume) pour le néerlandais et l'italien. Il nous semble par ailleurs que la durativité est à prendre en compte, surtout dans les scènes de simultanéité, résultats confirmés par notre étude de la simultanéité (Leclercq 2007, thèse de doctorat, chapitre 10). La durativité et la ponctualité sont par ailleurs des traits pertinents des situations pour l'expression du progressif, comme le montrent nos résultats sur « en train de ». Il semble que la présence inférée d'une borne de droite de l'événement dans le support (activités de type [limitation inhérente +] ou [limitation inhérente -]) déclenche l'emploi de « en train de », de même que la simultanéité et le caractère duratif des événements.

Au niveau syntaxique, on rencontre « en train de » principalement dans des PI (32,7%) et des CP (44,7%). On ne rencontre que 17,4% d'énoncés non finis avec « en train de », de type « un mouton en train de brouter ». Le pourcentage particulièrement élevé de « être en train de » dans les PI, c'est-à-dire des énoncés sans introducteurs, nous indique que la fonction d'ancrage de l'énoncé est assurée ici par l'auxiliaire être (finitude), et non plus par les introducteurs. On ne relève qu'un faible taux d'énoncés non-finis : l'ancrage est presque toujours explicite.

### **Bilan de l'analyse contrastive**

Le bilan de notre analyse contrastive du français et de l'anglais est le suivant : le progressif est un concept grammaticalisé de l'anglais, et sa fréquence d'utilisation est très élevée (91% pour l'ensemble du corpus). La distinction aspectuelle entre progressif et temps simple est systématique et obligatoire en anglais, et le progressif peut être employé quel que soit le type de situation présentée dans le support, avec tous les types d'*Aktionsart*. Cela contraste fortement avec l'emploi de « en train de » en français : cette locution est facultative, et n'est employée qu'à hauteur de 26% dans notre corpus FrL1. En effet, seuls certains types de situations comme les activités à limitation

inhérente (+ ou -) déclenchent son utilisation. L'ancrage peut être implicite en anglais mais est toujours explicite en français (introduceurs ou « être en train de ») : les structures syntaxiques sélectionnées par les anglophones et les francophones pour la même tâche de production verbale sont donc différentes. Les francophones ont massivement recours aux introduceurs pour ancrer les énoncés. Enfin, le choix d'*Aktionsart* diffère selon que la situation du support est une activité ou un déplacement ; il semble que les AngL1 construisent plus volontiers une borne de droite que les francophones dans les situations de déplacement, alors qu'ils ne mentionnent pas systématiquement le but d'une activité (l'objet en cours de fabrication) (voir Leclercq 2007 : 198).

La tâche acquisitionnelle des apprenants FrL1 AngL2 et AngL1 FrL2 est donc l'utilisation de concepts grammaticalisés selon les préférences des locuteurs de la LC. Il s'agit alors :

- pour les deux groupes d'apprenants, de différencier entre les situations représentant des activités et des déplacements, en sélectionnant des lexèmes verbaux qui réfèrent aux caractéristiques codées de manière préférentielle par les locuteurs de leurs LC.
- pour les AngL1 FrL2, de savoir distinguer ces types de situations pour respecter les tendances repérées dans les usages et les contraintes dans les restrictions et utiliser « en train de » de manière appropriée ; de plus, il convient d'employer les introduceurs aussi fréquemment et avec autant de variété que les francophones.
- pour les FrL1 AngL2, de prendre conscience que l'opération d'ancrage peut être implicite, ce qui permet de sélectionner certaines structures syntaxiques comme SN *V-ing*.

Les apprenants avancés doivent acquérir des connaissances subtiles, non enseignées, et qui ne peuvent être qu'inférées de l'*input* linguistique. Nos travaux peuvent permettre de mettre en évidence les divergences qui subsistent dans leurs choix et ce qu'il leur reste à acquérir. Nous examinons dans quelle mesure les apprenants anglophones du français ont intégré les contraintes d'ancrage énonciatif à l'aide des CP, ainsi que les conditions d'emploi de « en train de ». Les apprenants francophones de l'anglais et anglophones du français doivent donc réorganiser la structuration de leur discours lorsqu'ils s'expriment en L2.

### Les apprenants anglophones du français

- (7) Y a un mouton dans un terrain en train de manger une fleur. (CP infinitive)
- (8) C'est un mouton en train de brouter, il mange des herbes, il mange une plante fleurie, une petite fleur blanche. (CP infinitive)
- (9) Alors un agneau qui broute de l'herbe et puis une sorte de fleur sauvage. SN qui (CP implicite)

Les apprenants anglophones du français emploient les constructions présentatives encore davantage que les francophones (FrL1 : CP=75%, AngL1 FrL2 : CP=86,8%), ce qui semble indiquer qu'ils ont intégré et systématisé la procédure d'ancrage des énoncés en français. Ils emploient « en train de » de manière quantitativement similaire aux francophones. Au niveau qualitatif, on observe qu'ils emploient « en train de » dans les mêmes types de situations que les locuteurs natifs du français : ils ne l'utilisent presque jamais pour les situations de déplacement, alors qu'on le retrouve fréquemment pour les situations d'activité. Par contre, ils ont tendance à employer « en train de » aussi bien avec des prédicats à un temps (52%) qu'à deux temps (48%) : la limitation inhérente de l'événement est donc moins importante à leurs yeux qu'à ceux des francophones natifs. Enfin, on observe que les apprenants quasi-natifs anglophones du français emploient souvent « en train de » dans des énoncés sans verbe conjugué : 55,4% des énoncés avec « en train de » sont de type (7) ou (8), c'est-à-dire une construction présentative infinitive. « En train de » est assez peu employée de manière finie par les apprenants AngL1 FrL2 : on remarque là l'influence de la L1 (SN *V-ing*).

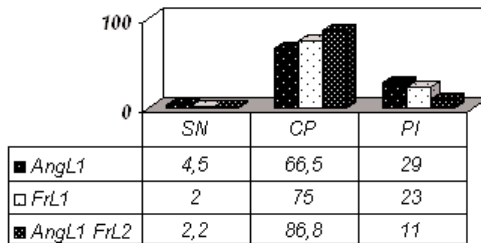


Figure 3 Structures syntaxiques en AngL1, FrL1, AngL1 FrL2

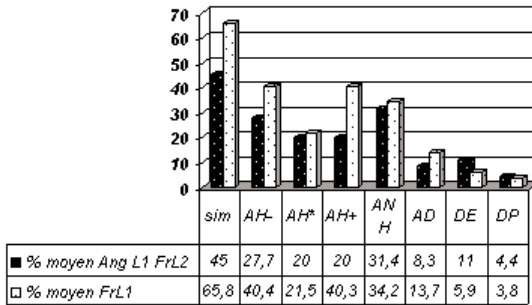


Figure 4 Type de situation avec “en train de”, FrL1 et AngL1 FrL2

Sim = simultanéité, AH = activité homogène, ANH = activité non homogène, AD = activité + déplacement, DE = déplacement d'un objet par un protagoniste, DP = déplacement d'un protagoniste, + = situation [limitation inhérente +], - = situation [limitation inhérente -], \* = situation sans limitation inhérente

Notre groupe de locuteurs quasi-natifs anglophones du français a produit des énoncés remarquablement similaires à ceux des locuteurs francophones natifs. Toutefois, une analyse qualitative plus détaillée révèle de légères différences dans le choix des prédicats et du type de proposition avec « en train de ». Tout particulièrement, les apprenants anglophones du français semblent utiliser des énoncés non-finis avec « en train de ». Il semble y avoir un phénomène de transfert de la LS (l'anglais, qui utilise beaucoup d'énoncés non-finis comme SN *V-ing*) vers la LC (le français, qui n'emploie presque jamais « en train de » de manière non-finie). Cette analyse nous offre de nouvelles perspectives quant à ce qui empêche les apprenants d'atteindre la compétence native dans leurs langues cibles. Les implications de la finitude ne semblent pas ici totalement maîtrisées par les apprenants anglophones du français.

Nous allons maintenant nous pencher sur les apprenants FrL1 AngL2.

### Les apprenants francophones de l'anglais

- (10) *We see a sheep in the field eating sort of, kind of flowers, white flowers. The sheep is white.* CP PI
- (11) *I can see a sheep who's grazing a flower in a field, green field of grass.* CP who
- (12) *There is a sheep eating wild flowers in a prairie.* CP



Les apprenants francophones de l'anglais emploient *V-ing* de manière quantitativement similaire aux natifs (90,5%), avec tous les types de propositions et tous les types de prédicats. En revanche, ils continuent à utiliser massivement les CP, comme les francophones natifs, pour assurer l'ancrage énonciatif. Ils utilisent donc un mode d'ancrage explicite. On relève par ailleurs des formes non attestées dans le corpus anglophone, comme « I can see » ou l'emploi de subordonnées avec *who*.

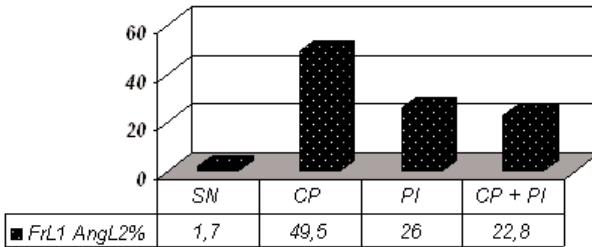


Figure 5 Type de structure syntaxique FrL1 AngL2

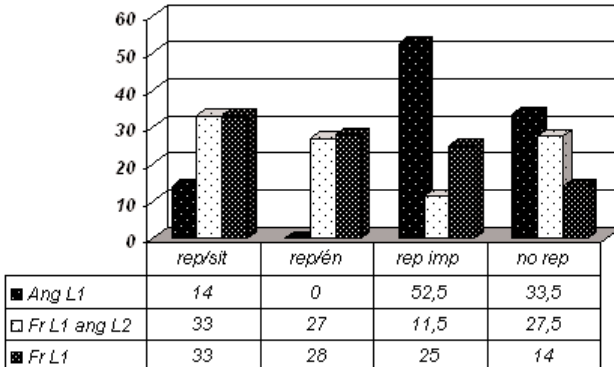


Figure 6 Comparaison des modes introducteurs Ang L1, Fr L1 Ang L2, Fr L1

Rep/sit = repérage par rapport à la situation, rep/én = repérage par rapport à l'énonciateur, rep imp = repérage implicite, no rep = pas de repérage.

Globalement, malgré un niveau d'anglais quasi-bilingue, les apprenants francophones de l'anglais restent très influencés par les schémas énonciatifs du français dans cette tâche de compte-rendu *online*. S'ils maîtrisent l'emploi de la forme en *V-ing*, ils n'ont pas accès au mode de conceptualisation qui est associé à cet opérateur chez les locuteurs natifs. Les procédés d'ancrage et de structuration informationnelle sont fortement influencés par la langue source, mais l'emploi de la forme en *V-ing* de manière adéquate ne pose pas de réel problème dans ce contexte. Les apprenants maîtrisent la phase qui leur permet de sélectionner *V-ing* pour l'expression du déroulement dans les contextes pertinents, mais ils n'ont pas intégré la fonction d'ancrage de l'énoncé, et continuent à structurer leurs énoncés selon les principes de leur L1. De plus, 22,8% des énoncés des apprenants francophones de l'anglais sont en fait des énoncés doubles de type CP + PI (voir (10)). Il semble que ces apprenants dissocient l'introduction du référent de la présentation de l'activité. Cette stratégie conduit à postuler qu'il existe bien une interlangue d'apprenants quasi-bilingues. La phase de macroplanning semble conduire à des résultats différents de ceux observés en langue cible, comme pour le choix d'organisation informationnelle des énoncés. Cela semble confirmer les hypothèses de Perdue (1993) et von Stutterheim *et al.*

## Conclusion et perspectives

En français L1, l'expression d'un événement en déroulement peut se faire à l'aide des moyens suivants :

1. ancrage énonciatif à l'aide des constructions présentatives (ou de manière minoritaire, avec « en train de » dans une proposition indépendante). Ces constructions entraînent une dissociation entre la présentation de l'entité topique et de ce qui est prédiqué à son propos (ses actions)
2. déroulement avec :
  - a. le présent simple, associé à des verbes à un temps pour les situations sans limitation inhérente ; ou à deux temps pour les situations à limitation inhérente –, ou + quand le post-état (l'objet issu de l'activité ou le point d'arrivée du déplacement) est atteint.
  - b. « en train de », plutôt pour rendre compte de situations à limitation inhérente, en association avec des prédicats duratifs à deux temps, ce qui nous conduit à proposer d'inclure la durativité dans la classification de Klein (1994). On peut noter que « en train de » est toujours employé de manière finie, avec la copule « être » conjuguée.

La finitude est employée de manière systématique par les francophones.

En anglais L1, l'opération d'ancrage s'effectue avec *V-ing* (cela permet la construction d'une occurrence singulière de procès), et le marquage du déroulement est également opéré par *V-ing*. Les prédicats sélectionnés semblent être davantage des prédicats à deux temps pour les déplacements, et plutôt à un temps pour les activités. La structure syntaxique majoritaire est SN *V-ing*. La finitude n'est donc pas un élément déterminant pour rendre compte d'une situation en cours. Le français est plus analytique et l'anglais plus synthétique.

Quant aux apprenants anglophones du français, ils marquent l'opération d'ancrage avec des CP, comme les natifs, et le déroulement avec le présent ou avec « en train de », employé de préférence de manière non-finie et avec des verbes à un temps. L'impact de la durativité des situations sur le choix des prédicats semble être compris par ces apprenants mais il faudrait davantage de données pour mesurer cette tendance.

Par ailleurs, les apprenants francophones de l'anglais opèrent systématiquement un ancrage explicite à l'aide des CP, contrairement aux anglophones.

Pour résumer, l'expression de l'aspect « en déroulement » implique deux opérations :

1. Ancrage de l'énoncé

- a. FrL1 : moyens syntaxiques (CP) et énoncés finis (ancrage explicite)
- b. AngL1 : énoncés finis (ancrage explicite) ou non-finis (ancrage implicite)
- c. FrL1 AngL2 : ancrage explicite : CP et énoncés finis
- d. AngL1 FrL2 : moyens syntaxiques (CP) et énoncés finis ou non-finis

2. Expression de l'aspect « en déroulement »

- a. FrL1 : présent ou « en train de » (26%)
- b. AngL1 : *V-ing* (91%)
- c. FrL1 AngL2 : *V-ing* (90,5%)
- d. AngL1 FrL2 : présent ou « en train de » (même proportion que les natifs)

On observe que les apprenants se comportent comme les natifs dans l'utilisation du progressif pour construire une occurrence. En revanche, les opérations d'ancrage énonciatif et de singularisation de l'événement sont problématiques pour les deux groupes d'apprenants, et l'utilisation des propositions finies de manière conforme à la LC est difficile pour les apprenants anglophones du français. En effet, ces distinctions sont difficilement perçues par l'apprenant, qui bute au stade de la réorganisation conceptuelle en vue de la

verbalisation, comme l'avait postulé Perdue (1993). Il y a donc lieu d'explorer plus en profondeur les différences d'organisation informationnelle entre le français et l'anglais, afin de pouvoir proposer un enseignement adéquat.

Cette étude nous permet de définir les subtiles variations interlingues entre le français et l'anglais autour d'une même tâche de compte-rendu *online* de clip vidéo. On constate que les apprenants, même très avancés d'une L2, restent très influencés par les modes de structuration informationnelle de leur langue maternelle.

#### ABSTRACT

This study focuses on the way near-native French learners of English and English learners of French are influenced by their L1 when speaking in L2. It is based on an experimental setting eliciting the expression of ongoingness. Results show that even at a very advanced level, learners are still influenced by the informational structure of their L1. Moreover, we provide a detailed analysis of the way French speakers use « en train de », the French aspectual periphrasis expressing ongoingness, in the context of our experimental setting.